



87, rue Saint-André  
Métabetchouan-Lac-à-la-Croix ( Québec )  
G8G 1A1  
Téléphone : (418) 349-2060  
Télécopieur: (418) 349-2395

[www.ville.metabetchouan.qc.ca](http://www.ville.metabetchouan.qc.ca)  
[greffier@ville.metabetchouan.qc.ca](mailto:greffier@ville.metabetchouan.qc.ca)

### **Avis public de consultation**

Avis public est par la présente donné par la soussignée, greffière adjointe de la Ville de Métabetchouan-Lac-à-la-Croix, que conformément aux exigences du règlement n° 27-99 concernant les dérogations mineures, le conseil municipal doit statuer sur la demande de dérogation mineure n°168-2020 suivante :

#### **Nature et effet :**

Autoriser la construction d'un bâtiment agricole (serre) à une distance de 5,8 mètres d'un autre bâtiment, alors que le règlement de zonage exige un minimum de 10 mètres, soit une dérogation de 4,2 mètres.

**Identification du site concerné :** Lot 5 492 765 correspondant à une propriété située au 1739, route 169, à Métabetchouan-Lac-à-la-Croix.

Avis public est également donné qu'à la suite de l'avis qui sera transmis par son comité consultatif d'urbanisme, le conseil municipal statuera sur cette demande de dérogation lors de sa séance ordinaire qui sera tenue le lundi 2 novembre 2020, à 19 h en la salle du conseil municipal de la Mairie de Métabetchouan-Lac-à-la-Croix.

Avis est en outre donné que toute personne intéressée peut se faire entendre par le conseil relativement à cette demande.

### **PROCÉDURE DE CONSULTATION ÉCRITE APPLICABLE À CETTE DÉROGATION MINEURE**

Suivant l'arrêté ministériel numéro 2020-049 de la ministre de la Santé; et des Services sociaux en date du 6 juillet 2020, une municipalité qui entend statuer sur une demande de dérogation mineure doit également tenir une consultation écrite sur celle-ci, annoncée au préalable par un avis public.

Avis est en outre donné que toute personne intéressée peut se faire entendre par le conseil relativement à cette demande de dérogation mineure en transmettant ses commentaires écrits par courriel ou par la poste du 16 octobre 2020 au 2 novembre 2020, le tout selon les modalités suivantes :

Par courriel : [bonneau.donald@ville.metabetchouan.qc.ca](mailto:bonneau.donald@ville.metabetchouan.qc.ca)

Par la poste : Ville de Métabetchouan-Lac-à-la-Croix  
87, rue Saint-André  
Métabetchouan-Lac-à-la-Croix  
G8G 1A1

Donné à Métabetchouan-Lac-à-la-Croix, ce 16 octobre 2020.

**La greffière adjointe,**

**Maryse Tremblay**

### **CERTIFICAT DE PUBLICATION**

Je, soussignée, Maryse Tremblay, greffière adjointe de la Ville de Métabetchouan-Lac-à-la-Croix certifie sous serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en affichant une copie au bureau de la municipalité, le 16 octobre 2020 et en le faisant publier sur le site internet de la Ville de Métabetchouan-Lac-à-la-Croix, le 16 octobre 2020.

En foi de quoi, je donne ce certificat, ce 16 octobre 2020.

**La greffière adjointe,**

**Maryse Tremblay**